GROUPE SCOLAIRE LA PEUPLERAIE : MATERNELLE et ELEMENTAIRE
38080 L'ISLE D'ABEAU

CONSEIL D'ECOLE du 07 juin 2012

Compte-rendu

Secrétaire de séance : Claire MABILAIS

En préambule, et suite à un incident qui s'est déroulé mardi vers 13H30, le directeur demande l'autorisation d'ajouter un point à l'ordre du jour. La demande est acceptée.

Incident de mardi
Le mardi 05 juin, pendant l'accueil des élèves entre 13H20 et 13H30, une maman a apostrophé l'enseignante qui assurait la surveillance à l'entrée de l'école. Elle a ensuite demandé à voir immédiatement le Directeur ce qui n'a pu se faire celui-ci étant déjà en réunion. Elle a alors eu un comportement violent et a empêché l'enseignante de prendre sa classe à 13H30.
L'Inspectrice de l'Education Nationale, a été aussitôt prévenue. Sur son conseil, l'enseignante, accompagnée par le Directeur, s'est rendue à la gendarmerie pour déposer plainte. Fortement choquée, elle est ensuite allée consulter un médecin.
Dès son retour de la gendarmerie, le Directeur, accompagné du psychologue scolaire, est passé dans la classe de la collègue afin de rassurer les enfants. Certains d'entre eux avaient assisté à une partie de la scène et ils s'inquiétaient de l'absence de leur maîtresse.
A 16H30, Mme l'Inspectrice était à l'école pour s'entretenir avec l'enseignante. La maman va être convoquée à l'inspection départementale la semaine prochaine.
L'enseignante a le soutien de Madame l'Inspectrice, de ses collègues et des parents d'élèves délégués qui décident de faire un courrier à l'ensemble des parents d'élèves de l'école.
Par ailleurs les membres du conseil d'école sont très surpris par l'accueil reçu à la gendarmerie par le Directeur et l'enseignante concernée, les gendarmes cherchant à minimiser l'agression de l'enseignante sur son lieu de travail. Cette même attitude a été constatée récemment pour un cas similaire concernant un autre groupe scolaire de la commune. La mairie propose de prendre contact avec le chef de la gendarmerie afin que, le cas échéant, cela ne se reproduise pas.

Prévisions des effectifs
Une fermeture de classe a été prononcée pour la rentrée prochaine. A ce jour, 37 élèves sont inscrits en petite section (prévision annoncée à l'IA : 38). Il manque une douzaine d'élèves pour espérer l'annulation de cette fermeture. L'équipe va devoir réfléchir à l'affectation de cette fermeture.
Une réunion est prévue à l'inspection académique le 18 juin.
De son coté, la mairie travaille sur la modification de la carte scolaire. Afin de soulager Le Coteau de Chasse, il est envisagé d'affecter le quartier des peintres à La Peupleraie mais ce changement ne sera probablement effectif qu'en 2013/2014.

Mouvement des enseignants
Départs : Valérie MONTESSINOS et Tiffany MOUSSIER en maternelle, Marie-Pierre PLANTAZ et Christine HERMIL (passe en maternelle) en élémentaire.
Maryline LEPRINCE et Delphine VEDIE aimeraient conserver leur poste sur l'école.
Il y a également des incertitudes pour les compléments de temps partiel : Candia MASINI, Aurélie BERARD et Clotilde Ah Kiem.
Si la fermeture est confirmée, le Directeur reprendra une classe à mi-temps.

Travaux

Ce point est avancé dans l'ordre du jour afin de libérer au plus vite M. VIFQUIN, responsable de ces dossiers.

Toiture maternelle : ces travaux sont budgétisés sur 2012 mais ils ont été retirés puis reproposés et actés par Monsieur le Maire. Nécessitant un appel d'offre ils ne pourront avoir lieu avant les vacances de la Toussaint.

Deux options étaient à l'étude. La moins chère traite juste l'étanchéité, l'autre concerne l'étanchéité et l'isolation par la mise en place d'une surtoiture.

A cette occasion, les enseignants rappellent que la question de l'isolation se pose pour l'ensemble de l'école avec des températures très élevée dans les classes.

L'entreprise sera peut-être amenée à travailler pendant le temps scolaire. Toutes les garanties seront prises afin de limiter les nuisances sonores et d'assurer la sécurité des enfants.

Sol du 1er étage : il doit être refait. Un très faible niveau d'amiante ayant été décelé, le sol actuel sera encapsulé (coulage d'une résine sur le sol existant). Le financement devrait être pris en charge par la CAPI. La décision devant être rendu le 19 juin, les travaux ne pourront avoir lieu pendant l'été.

D'autres travaux sont également prévus, en particulier dans et devant la cantine. Une reprise de l'étanchéité sera également effectuée au-dessus du hall d'entrée élémentaire et au niveau des terrasses.

L'allée piétonne sera également refaite pendant l'été.

Perspectives pour la rentrée 2013

Au niveau communal : depuis plusieurs mois ou années nous entendons parler d'une possible modification de la carte scolaire. La commune indique qu'effectivement cette modification est envisagée, en cohérence avec le développement de certains quartiers. Le Directeur rappelle que si cette modification doit être effective pour la rentrée 2013, la concertation devra être engagée au plus vite après la rentrée de septembre 2012 afin que les modifications soient actées avant les mesures de carte scolaire.

Au niveau national : depuis les élections de nombreuses annonces sont faites de ci de là, mais à ce jour aucune décision officielle n'a été communiquée. Les fédérations de parents d'élèves doivent s'emparer de ce dossier si elles ne veulent pas qu'il soit géré par le lobby du tourisme.

La mairie indique que, dès que les décisions seront connues, une réunion sera programmée avec les parents, les enseignants et des professionnels du rythme scolaire afin d'engager la réflexion pour la rentrée 2013/2014.

Communication Parents Délégués / parents d'élèves

Les parents délégués envisagent de faire un courrier aux parents, avant la fin de l'année scolaire et par l'intermédiaire du cahier de liaison des enfants sur les thèmes suivants :

- Les vacances oui, mais pas pour le cerveau
- Rappel des règles de citoyenneté des parents

A la rentrée de septembre, une information sur les poux sera faite.

Préparation des élections 2012 / 2013

Depuis plusieurs années le taux de participation aux élections des parents délégués est très faible.

2008 : 57 électeurs pour 433 inscrits 2009 : 39/448 2010 : 42/450 2011 : 38/439

La solution envisageable est le développement du vote par correspondance en fournissant tout le matériel aux parents (enveloppes pré-imprimées accompagnées d'un mode d'emploi clair.

Le Directeur s'engage à faire le maximum pour aller dans ce sens mais rappelle également que cela a un coût, non seulement en temps de travail préparatoire supplémentaire mais également financier.

Ainsi par exemple, sur une base de 400 électeurs il faut au minimum :

400 enveloppes pour transmettre le matériel de vote.
400 enveloppes pour retourner le bulletin à l'école.
400 enveloppes pour mettre le bulletin.

Budget estimé : environ 63 euros uniquement pour les enveloppes.

Bilan financier des projets éducatifs et des manifestations organisées pour leurs financements
Pour information :

Coût de la classe de neige (2 classes CM) : 9781€
Participation des parents : 4600€

Coût de la classe verte (2 classes CP) : 5829 €
Participation des parents : 2625€

Bilan des actions organisées pour financer ces projets :

Vente de pizzas :	700€	Vente de torchons :	308€
Vente de calendriers :	230€	Vente de fleurs :	834€
Vente de fromage :	200€	Vide-grenier :	830€

L'idée d'aller vendre des fleurs sur le marché est très positive.

D'autre part, le budget « Pass'école » de la mairie a permis de financer les projets suivants :

Spectacles CAPI :	3100€	Semaine astronomie :	1000€
Achats jeux pédagogiques :	1770€	Classe de neige :	1959€
Abonnements pour les classes:	107€	Classe verte :	1337€
Sorties scolaires :	4000€		

Soit un budget total de 13273 euros

Fête de l'école

Peu de parents se sont inscrits pour aider, en particulier de 19h30 à 20h30. Une relance sera faite dans les prochains jours.
Il sera peut-être nécessaire de louer une friteuse. La location s'élève à 162€, gaz compris (46€). Le coût sera partagé avec le conseil local FCPE qui organisera une tombola avec un panier garni bio.

Pour les parents,
J.P. MATHEY

Pour les enseignants,
Le Directeur,
P. FERLET

Ce compte-rendu est consultable en ligne sur le site « webecoles La Peupleraie »